



### Edito

Derrière le chaos dans lequel le monde plonge progressivement existe une stratégie bien structurée qui tend à remodeler un nouvel ordre mondial soumis à la loi du plus fort. Michel Lefrançois se fait l'écho des interrogations qui traversent l'Union européenne alors qu'elle s'est justement construite sur le respect du droit international et la défense des droits fondamentaux des citoyens. C'est le combat qu'avait choisi Jürgen Habermas, un des philosophes les plus influents du monde qui vient de s'éteindre. Il laisse une œuvre que nous présente Colette Modion, et qui plaide pour une Europe forte, solidaire et unie. Cette idée d'Europe, elle, continue à se construire comme en témoignent les nouveaux accords conclus entre la Suisse et l'UE, consacrant autour de valeurs partagées le renforcement de la sécurité juridique de nos échanges au bénéfice de l'ensemble des parties prenantes.

Il est important d'avoir conscience que les droits fondamentaux ne sont jamais définitivement acquis et il faut veiller à ce que les citoyens en prennent la mesure pour mieux les défendre. C'était notamment l'objectif du sujet proposé par le Mouvement Européen France aux élèves de collèges et lycées dans le cadre de la première édition du concours scolaire lancé en 2025, dont nous publions les résultats. La réflexion sur les Droits de l'homme et les libertés fondamentales, c'est aussi l'expérience que nous racontent trois étudiants de l'Université Jean Monnet qui ont participé à la 40ème édition du prestigieux concours René Cassin. Ce numéro vous propose également notre sélection d'actualités et un beau roman choisi par Colette Modion, illustrant la capacité de vivre et de résister au sein d'une Ukraine en guerre. « L'Europe est porteuse d'un message de paix, de démocratie et de droits de l'homme. » a dit Simone Veil. Ces valeurs constituent une base commune qui « nous fonde », c'est-à-dire qu'elles structurent la vie politique, sociale et juridique des citoyens européens.

Marthe-Claire  
PORTRAN



### L'UE et le chaos de la guerre

Pas question ici de tenter d'établir un bilan à jour de l'interaction de l'UE avec le borbier du Moyen-Orient car, entre le moment où ces lignes sont écrites et celui où elles seront lues par nos lecteurs, nul ne sait quelle opération, quelle décision, quel accident générés par des belligérants plus irrationnels les uns que les autres, auront éventuellement amenés nos dirigeants européens à drastiquement ajuster leurs positions.

Mais on peut quand même se résoudre à constater que « **dans ce monde où règne la loi du plus fort, l'Europe semble impuissante. L'UE n'a pas été consultée avant la guerre en Iran et ne participe pas activement aux hostilités. Au contraire, elle observe depuis les coulisses, lançant des appels futiles à la retenue et se sabotant elle-même dans des querelles internes. Cela est regrettable, compte tenu du rôle historique joué par l'Europe dans la négociation de l'accord sur le nucléaire iranien.** » Ces lignes sont extraites d'un [très pertinent article de Theresa Reinold](#) dans **The Conversation** en date du 18 mars 2023, intitulé : « **Est-ce la fin du multilatéralisme ? Les organisations internationales, victimes collatérales de la guerre en Iran** ». Le titre du chapitre concernant l'UE résume bien le problème : « L'Union européenne : une actrice dotée d'une réelle puissance géopolitique... mais qui n'est pas disposée à l'utiliser. »

L'édito	1
L'UE et le chaos de la guerre	1-2
Habermas....	3
Accords UE-Suisse...	3-4
Concours MEF....	4-5
Rencontre ENSEIS....	5
Concours René Cassin	6
Actualités du MEF....	6-7
L'Europe près de chez vous	8
Idée lecture	8

### Inscription à l'Académie Louise Weiss ! date limite le 12 avril !

La deuxième édition de l'Académie Louise Weiss aura lieu du 2 au 5 juillet au **Château des Rohan à Saverne en Alsace.**

Elle s'adresse à tous, et tout particulièrement aux jeunes majeurs (18 ans), désireux de découvrir les idées qui ont permis la paix et l'unité européenne. La sélection des participants repose sur la motivation et l'intérêt pour les questions abordées.

Plus d'info et candidature : [cliquer ici](#)

## L'UE et le chaos de la guerre (suite et fin)

Il y est suggéré que « le plus grand obstacle à l'action de l'UE en matière de géopolitique n'est ni institutionnel ni matériel. Il est d'ordre psychologique. Il n'y a aucune volonté de diriger, aucune volonté d'utiliser une approche musclée pour contrer le mépris flagrant de Trump pour le multilatéralisme et le droit international (valeurs qui sont au cœur de l'identité européenne), et une croyance naïve que les relations transatlantiques se répareront d'elles-mêmes. »

### De multiples réunions



Photo de famille avec Antonio GUTERES,  
Secrétaire Général des Nations Unies  
au Conseil européen qui s'est tenu à Bruxelles le 19 mars 2026

L'Union européenne ne reste pourtant pas inactive. On peut lire ainsi, dans les [principaux résultats de la dernière réunion du Conseil européen du 19 mars 2026](#) à Bruxelles, que :

« Compte tenu de l'évolution de la situation **en Iran et dans l'ensemble de la région du Moyen-Orient**, qui menace la sécurité mondiale, les dirigeants de l'UE ont appelé :

- à une désescalade et à une retenue maximale
- à la protection des civils et des infrastructures civiles
- au plein respect du droit international par toutes les parties
- à un moratoire sur les frappes contre les installations énergétiques et hydriques

L'UE **déplore les pertes de vies civiles dans la région** et se tient prête à **contribuer à tous les efforts diplomatiques** visant à réduire les tensions et à trouver une solution durable pour mettre fin aux hostilités. L'UE et ses États membres prennent également les mesures nécessaires pour assurer le **retour en toute sécurité de leurs citoyens.** »

et aussi que :

« Les dirigeants de l'UE ont réaffirmé l'attachement sans faille de l'Union à l'ordre international fondé sur des règles s'articulant autour des Nations unies. L'UE collaborera avec tous ses partenaires pour faire avancer l'initiative [ONU80](#) afin de veiller à ce que l'ONU reste une organisation efficace, efficace au regard des coûts et réactive. »

### Un flou néfaste

Il semble pourtant y avoir un vrai flou dans le message que porte l'Europe. A la lecture de cet [article du Grand Continent le 15 mars](#), écrit par Guillaume Duval, il y a de quoi s'alarmer. On y découvre que « Dans un discours [\[transcrit et commenté\]](#) largement ignoré au-delà de la bulle bruxelloise, lundi 9 mars, la présidente de la Commission européenne a semblé enterrer le droit international et le multilatéralisme, considérés désormais comme obsolètes et irrémédiablement dépassés : « nous devons déterminer si le système que nous avons construit — avec toutes ses tentatives bien intentionnées de consensus et de compromis — est plutôt une aide ou une entrave à notre crédibilité en tant qu'acteur géopolitique. » »

L'introduction par Guillaume Duval se termine ainsi : « Tenu par une personnalité qui, aux termes des traités, ne dispose pas de compétence légale en matière de politique étrangère et de sécurité, ce discours a suscité une grande émotion au sein des institutions de l'Union comme dans les États membres. »

### Wake-up !

Pour faire suite au paragraphe mentionnant le caractère psychologique de l'obstacle, il faut se demander quand et comment se réveiller. Il est tellement facile d'occuper le temps à se désespérer de la fin d'un certain ordre mondial et se délecter dans la prédiction de temps encore plus sombres comme si le présent n'était pas encore "digne" d'être qualifié de guerre mondiale. [Theresa Reinold](#) nous rappelle la seule voie qui ait un sens pour l'Europe, et pour l'Humanité, en affirmant :

« La bonne nouvelle, c'est que cela peut changer. Les mentalités peuvent évoluer, les identités peuvent être reconstruites et l'autonomie peut être renforcée... Non, le multilatéralisme n'est pas mort. **Les organisations internationales telles que l'ONU et l'UE ont non seulement mis en place des normes et des mécanismes qui les autoriseraient à jouer un rôle essentiel dans les crises géopolitiques, mais elles disposent également d'énormes ressources qui leur permettraient de jouer un tel rôle.**

Le pouls du patient est donc faible, mais il existe des remèdes efficaces pour le renforcer. Nous devons maintenant rassembler la volonté politique nécessaire pour les appliquer. »

Michel LEFRANCOIS



## Jürgen Habermas, penseur de la construction européenne

Jürgen Habermas, l'un des philosophes et sociologues les plus influents au monde, penseur de la construction européenne, est né le 18 juin 1929, et décédé le 14 mars 2026. Il a grandi aux côtés d'un père sympathisant du régime nazi, ce qui l'a conduit, adolescent, à un enrôlement dans les Jeunesses Hitlériennes et à combattre sur le front. Après la guerre, lors du procès de Nuremberg, il comprend la réalité du nazisme et du génocide perpétré. Il n'aura de cesse, alors, de dénoncer les tentatives de relativisation de ce génocide, notamment à travers les prises de position de Heidegger, et de penser la voie qui permettrait d'empêcher la résurgence du nationalisme allemand.

Philosophe, sociologue, théoricien en sciences sociales, à la fois héritier de l'École de Francfort et du matérialisme marxiste, et de l'école philosophique américaine de pragmatisme de John Dewey, il influence l'évolution de la philosophie morale et sociale. Septième auteur le plus cité en sciences sociales, traduit dans quarante quatre langues, il défend notamment la théorie de la discussion en morale et en droit.

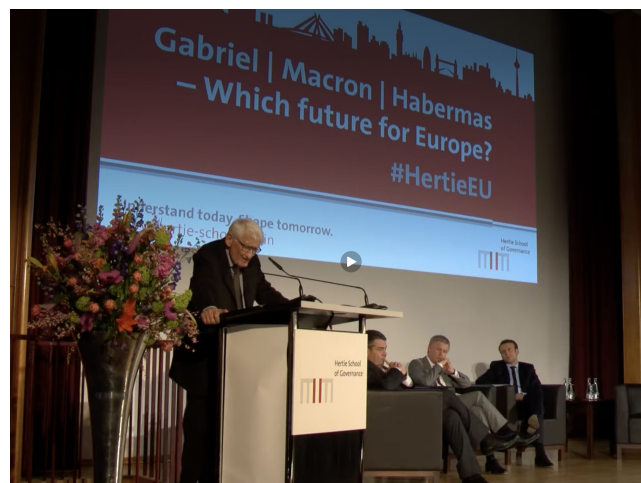
C'est ainsi qu'il construit les théories de « l'espace public » -ensemble de personnes privées rassemblées pour discuter des questions d'intérêt commun- et de la « raison communicationnelle » comme éthique, et comme condition idéale, au cours d'un débat, pour aboutir à un accord. Dans « Droit et démocratie », paru en 1992, il défend la conception d'une démocratie libérale, reposant sur un principe de discussion, sur des échanges entre citoyens qui doivent être associés aux projets notamment à celui de la construction de l'Europe. Ce sont les prérequis universels pour organiser l'existence libre, égale et digne des hommes.

Attaché aux institutions démocratiques, plus qu'aux États nations, il prône un patriotisme constitutionnel, pour une Europe plus forte, tremplin vers une « société mondiale politiquement constituée ». Il s'agit, comme il apparaît dans « La constitution de l'Europe », paru en 2012, d'un espace postnational et cosmopolite, capable de faire face aux défis de la mondialisation.

Ce dépassement de l'État-nation, cette « transnationalisation de la souveraineté populaire » en faveur d'une Europe plus forte, repose sur deux piliers, - la solidarité et l'unification-. Autrement dit, un projet européen fédéral s'avère, pour Jürgen Habermas, le seul

remède à la défense de son intégrité, et aux périls du nationalisme. Depuis 1945, l'Europe s'est construite avec la paix, et la parole de Jürgen Habermas raisonne plus que jamais à l'époque contemporaine, avec le Brexit, la guerre en Syrie, les menaces terroristes, et les provocations de Donald Trump. Elle plaide pour une Europe de la défense, la poursuite de l'intégration et une coopération renouvelée, notamment entre la France et l'Allemagne.

C'est un point de vue qu'il a partagé avec Emmanuel Macron, lors d'une rencontre en 2017. Mais, depuis 2022, la guerre en Ukraine rebat les cartes, tout comme la volonté exprimée par Olaf Scholz de réarmer l'Allemagne.



[Hertie School - Lien Youtube](#)

Table ronde avec Jürgen Habermas, Emmanuel Macron et Sigmar Gabriel, alors vice-chancelier d'Allemagne, sur le thème « Quel futur pour l'Europe ? » - Hertie School of Governance Berlin / 16 mars 2017

Et pour compléter l'approche du philosophe :

- Théorie de l'agir communicationnel, Fayard, 1987
- Droit et démocratie, Gallimard, 1992
- De l'éthique de la discussion, Gallimard, 1992
- La constitution de l'Europe, Gallimard, 2012
- Espace public et démocratie délibérative: un tournant, Gallimard, 2023
- Il fallait faire mieux: entretiens, Gallimard, sortie prévue le 6 avril 2026.



Colette MODION

## Signature d'un paquet d'accords avec la Suisse

Le 2 mars 2026, la présidente de la Commission européenne, Ursula von der Leyen, et le président de la Confédération suisse, Guy Parmelin, ont signé un important ensemble d'accords visant à approfondir et à élargir les relations entre l'UE et la Suisse.

« Ce paquet historique reflète l'importance stratégique du partenariat entre l'Union européenne et la Suisse. Et cela signifie que notre coopération est pleinement alignée sur les réalités et les ambitions du XXIe siècle. En modernisant et en approfondissant nos liens dans des secteurs clés – du commerce et des transports à la santé et à l'énergie – nous

## Signature d'un paquet d'accords avec la Suisse (suite et fin)

*renforçons la sécurité juridique, encourageons l'innovation et créons de nouvelles possibilités pour nos citoyens et nos entreprises ». Ursula von der Leyen, Présidente de la Commission européenne*



Ces accords s'inscrivent dans le prolongement d'une relation bilatérale, mise en place progressivement et de manière pragmatique depuis 25 ans, qui a eu pour conséquence un alignement d'une partie de la législation helvétique sur celle de l'UE. Les relations sont importantes. Rappelons que la Suisse est membre de l'espace Schengen depuis 2008. L'Office fédéral de la Statistique suisse indique que la majorité des étrangers résidant de manière permanente en Suisse sont européens (principalement des Italiens, allemands, français et portugais). Par ailleurs plus de 300 000 européens traversent chaque jour la frontière pour aller travailler en Suisse.

Selon le site Toute l'Europe, « la Suisse constitue plus de 7% des débouchés de biens produits dans l'UE, et près de 5% des biens importés par l'Union sont produits par la Confédération helvétique en 2022. Parmi les principaux biens échangés se trouvent les **produits chimiques et pharmaceutiques** qui comptent pour plus d'un tiers du commerce de marchandises entre l'UE et la Suisse ». L'UE est le premier partenaire économique de la Confédération Helvétique, et des programmes de coopération existent par ailleurs dans de multiples domaines, notamment dans ceux de la recherche et de l'innovation.

Ces nouveaux accords doivent apporter une sécurité juridique, simplifier les échanges de biens tels que les dispositifs médicaux et les produits alimentaires, et faciliter l'approvisionnement transfrontalier des entreprises des deux côtés de la frontière.

Le paquet global bilatéral d'accords comprend un grand nombre d'éléments et notamment :

- la mise à jour de quatre accords qui permettent déjà à la Suisse d'accéder au **marché intérieur** de l'UE (transport aérien, transport terrestre, libre circulation des personnes et évaluation de la conformité)
- la mise à jour de l'accord relatif aux **échanges de produits agricoles**
- de nouveaux accords sur la **sécurité sanitaire des aliments, la santé et l'électricité**
- un nouvel accord sur la contribution financière permanente et équitable de la Suisse à la **cohésion économique et sociale** de l'UE
- un nouvel accord permettant à la Suisse de participer à plusieurs **programmes de l'UE**
- un accord distinct couvrant la participation de la Suisse à l'Agence de l'UE pour le **programme spatial**,
- un protocole sur la **coopération parlementaire**
- une **déclaration commune** sur l'établissement d'un **dialogue à haut niveau** relatif au paquet global bilatéral et à la poursuite éventuelle du développement des relations bilatérales

Il doit maintenant être approuvé par le Parlement européen puis par le Parlement Suisse.

Plus d'information sur les relations Union européenne-Suisse : [Toute l'Europe](#)

Marthe-Claire  
PORTRAN



## Résultats du concours scolaire « Unis dans la citoyenneté » 2025-2026

Placée sous le thème de la protection des droits humains en Europe, la première édition de ce concours s'est inscrite dans une double commémoration : les 25 ans de la Charte européenne des droits fondamentaux et les 75 ans de la Convention européenne des droits de l'Homme. À travers leurs productions artistiques, les élèves étaient invités à interroger leurs droits, à explorer les institutions qui en assurent la protection et à réfléchir à la manière dont ces textes structurent l'Europe. Les classes participantes ont proposé des travaux variés, témoignant d'un engagement remarquable et d'une grande créativité.

Le jury, sous le **parrainage de Monsieur l'Ambassadeur Pap Ndiaye, Représentant Permanent de la France auprès du Conseil de l'Europe**, s'est réuni à Strasbourg

afin d'examiner l'ensemble des contributions, le jeudi 26 mars 2026. À l'issue de ces travaux, plusieurs classes ont été distinguées pour la qualité de leurs réalisations et leur engagement dans le cadre de ce concours scolaire.

### Classes lauréates catégorie Collège :

- Pour le premier prix : le **collège Vincent Placol** (Schoelcher, Martinique) pour son œuvre artistique composé d'une fresque et d'un slam.
- Pour les deuxième prix (ex-aequo) : le **collège Pierre Corneille** (Le Neubourg, Eure) pour l'ensemble des œuvres produites, ainsi que la **MFR Janzé** (Janzé, Ille-et-Vilaine), pour la fresque illustrée.
- Pour le troisième prix : le **collège Gérard Philippe** (Pessac, Gironde) pour sa pièce de théâtre "Antigone".

## Concours scolaire « Unis dans la citoyenneté » 2025-2026 (suite et fin)

### Classes lauréates catégorie Lycée :

- Pour le premier prix : **le lycée Saint Paul** (Vannes, Morbihan) pour sa chorégraphie/slam.
- Pour le deuxième prix : **le lycée Rabelais** (Saint-Brieuc, Côtes-d'Armor) pour l'interview créative et les autres productions.
- Pour les troisièmes prix (ex-aequo) : **le lycée Parc de Vilgénis** (Massy, Essone) ainsi que **le lycée Pape Clément** (Pessac, Gironde).

Le Mouvement Européen – France adresse ses plus sincères félicitations aux classes lauréates, ainsi que ses remerciements à l'ensemble des élèves et des équipes pédagogiques mobilisées pour la réussite de cette édition. Rappelons que les deuxième et troisième prix portent sur l'organisation d'une rencontre des classes concernées avec un député européen. Tous les élèves participants vont recevoir un livret (« le passeport du citoyen européen ») spécialement conçu à leur attention. A noter que deux établissements ont concouru dans la Loire.

### Membres du jury :

- **Pap Ndiaye**, Ambassadeur de la France auprès du Conseil de l'Europe.
- **Benoît Bonaimé**, Directeur Général de l'Enseignement et de la Recherche au ministère de l'Agriculture.
- **Isabelle Wolf**, représentante du Ministère de l'Education.
- **Hervé Moritz**, Président du Mouvement Européen – France.

- **Antoine Chabal**, Délégué Général du Mouvement Européen – France.
- **Shirley Reeb**, chargée de projets au Crédit agricole.
- **Georges Wagner** -Jourdain, représentant de la Stiftung für die Europäische Bildung und Kultur.
- **Chloé Camacho-Fernandes** et **Alexandre Godonaise**, représentants des Jeunes Européens – France.
- **Jean Petaux** et **Ginette de Matha**, représentants de la Fondation Catherine Lalumière et du centre Catherine Lalumière pour la culture et l'humanisme (absents de la photo)



Contact : [concours-scolaire@mouvement-europeen.eu](mailto:concours-scolaire@mouvement-europeen.eu)

Marthe-Claire  
PORTRAN



## Rencontre du MEF-Loire avec l'ENSEIS



Le vendredi 3 avril 2026, le Mouvement Européen Loire est allé à la rencontre des étudiants de troisième année de l'École Nationale des Solidarités, de l'Encadrement et de

l'Intervention Sociale (ENSEIS) à Firminy pour leur montrer que l'Europe façonne concrètement les politiques sociales et les droits des citoyens.

Michel Lefrançois, Florent Tissot et Pierre Mandon ont présenté les grands principes de l'Europe sociale et les institutions européennes, en rappelant la construction progressive de l'Europe. Cette perspective historique permet de comprendre comment les décisions institutionnelles traduisent aujourd'hui des droits et des politiques sociales concrètes pour les citoyens.

La rencontre a également été l'occasion de présenter l'initiative citoyenne européenne (ICE), un mécanisme qui permet à chaque citoyen de proposer de nouvelles

législations sur un sujet donné dès qu'un million de signatures sont récoltées. Les étudiants ont ainsi pu constater que l'Europe sociale peut être activement construite par les citoyens, et pas seulement décidée à Bruxelles ou à Strasbourg.

Enfin, pour rendre cette vision plus concrète, la discussion s'est orientée vers trois défis majeurs pour l'Europe de demain : l'inclusion et le handicap, le logement, et la mise en place d'un revenu minimum adéquat. Des sujets essentiels pour les futurs travailleurs sociaux, qui devront comprendre comment l'Europe peut soutenir des solutions locales et durables.

Cette rencontre a montré que l'Europe sociale est à la fois un projet collectif et un champ d'action pour chacun : comprendre ses mécanismes, s'y engager et réfléchir aux solutions concrètes pour les citoyens d'aujourd'hui et de demain.

Pierre MANDON



## Une équipe stéphanoise au concours René Cassin

Depuis 40 ans, des universités de toute l'Europe (Allemagne, Arménie, Belgique, France, Luxembourg, Roumanie, Slovaquie, Suisse et Turquie) envoient leurs ambassadeurs, triés sur le volet, pour défendre les intérêts de parties prenantes fictives devant la Cour européenne des droits de l'Homme à Strasbourg. Pour sa 41<sup>ème</sup> édition, le concours européen des droits de l'Homme, plus communément appelé Concours René Cassin, a choisi de placer la crise climatique au centre de l'affaire fictive. La question était la suivante « Peut-on sauver la planète sans porter atteinte aux droits et libertés fondamentaux ? ».



Cette année, 40 équipes ont été sélectionnées pour les phases orales du concours, en rendant un mémoire contentieux retenu par le conseil scientifique du concours. Parmi eux, le trio stéphanois était composé de trois étudiants en troisième année de droit, Bastien Degenetais, Clélia Broquaire et Geoffroy Sugier, les benjamins du concours au regard des années d'expérience de leurs confrères.

Lors des phases de plaidoirie, leur équipe a affronté celle de l'Université Paris Nanterre et celle de l'Université française en Arménie dans les locaux du conseil de l'Europe avant de se hisser en première moitié du classement, à la 17<sup>ème</sup> place.

Le Concours Cassin n'est ainsi pas une simple arène pour les équipes, c'est aussi un lieu de rencontre qui fait battre les cœurs et passer par toutes les émotions, du stress continu au bonheur d'une victoire.

Ce 28 mars 2026 se clôturait le concours à la mairie de Strasbourg, marquant la fin d'une aventure aux mille et une saveurs. C'est ainsi que la faculté recherche, parmi ses futurs étudiants en troisième année, trois vaillants candidats motivés et prêts à s'investir dans la rédaction d'un nouveau mémoire, à l'occasion de la 42<sup>ème</sup> édition du concours des droits de l'homme le plus vieux du monde.

Bastien DEGENETAIS  
"Cassiniste"

## Point du MEF sur l'actualité européenne

Source : « L'Hebdo des membres » du Mouvement Européen France

### Banque centrale européenne

**Dans le contexte du débat sur l'indépendance de la banque centrale américaine (FED), lors de la séance plénière du Parlement européen mi février, les députés ont adopté une résolution portant sur les activités de la Banque centrale européenne (BCE) en 2025, préparée par Johan Van Overtveldt (CRE, Belgique).** Le texte a été approuvé à une large majorité et inclut deux amendements soutenus par les groupes Renew Europe et les Verts/ALE visant à renforcer l'appui du Parlement au projet d'euro numérique. La résolution réaffirme surtout un principe central : l'indépendance de la BCE doit être pleinement préservée afin qu'elle puisse remplir sa mission première, à savoir garantir la stabilité des prix dans la zone euro, sans interférence politique. Le **13 janvier 2026**, Christine Lagarde, en tant que présidente de la Banque centrale européenne, a cosigné avec de nombreux gouverneurs de banques centrales un **communiqué commun** affirmant un soutien explicite au président de la Réserve fédérale américaine, Jerome Powell, face aux pressions politiques dont il faisait l'objet. Le texte rappelle avec force que **l'indépendance des banques centrales constitue un pilier essentiel de la stabilité des prix, de la stabilité financière et, plus largement, de la stabilité économique**, au service des citoyens. Il souligne que cette indépendance doit être

protégée en toutes circonstances, tout en s'exerçant dans le respect de l'État de droit et de la responsabilité démocratique. Par cette déclaration collective, rare par son ampleur, les signataires entendent réaffirmer que la crédibilité de la politique monétaire repose sur la capacité des banques centrales à prendre des décisions à l'abri des pressions politiques, condition indispensable pour préserver la confiance dans la monnaie et l'efficacité de l'action monétaire.

### Budget 2028-2034

Le 5 février 2026, à Bruxelles, les députés de la commission des Budgets ont débattu du futur cadre financier pluriannuel 2028-2034 (CFP), après le dépôt de plus d'un millier d'amendements, un volume jugé « équitable » et « gérable » par le corapporteur **Siegfried Mureşan**. Les échanges ont porté sur le volume du budget, la gestion de la dette liée à NextGenerationEU (NGEU) et les risques de « sanction » pour les politiques traditionnelles comme la cohésion et la PAC, au moment où émergent de nouvelles priorités telles que la défense et la compétitivité. Plusieurs députés ont aussi dénoncé le manque de clarté entourant les Plans nationaux et régionaux de partenariat (NRPP). Les **corapporteurs Mureşan et Carla Tavares** défendent une

## Point du MEF sur l'actualité européenne (suite et fin)

Source : « L'Hebdo des membres » du Mouvement Européen France

hausse de 10% du budget et la sortie des remboursements du NGEU des plafonds pour éviter qu'ils n'empiètent sur les programmes. Avant le débat, Mureşan a plaidé pour un paquet de 60 milliards d'euros de nouvelles ressources propres, incluant une éventuelle taxe numérique. D'autres députés ont exprimé des positions variées : certains prônent 1,2% du RNB hors NGEU, d'autres acceptent 1,4% si cela permet d'éviter les coupes dans la cohésion et la PAC. Plusieurs groupes ont également critiqué la structure du futur budget en demandant davantage de lisibilité, de garanties et de montants clairement identifiables. Le PPE souhaite des enveloppes nationales pré allouées, tandis que les sociaux-démocrates demandent des montants fixes pour les fonds structurels. Renew Europe réclame une nomenclature plus détaillée pour mieux cibler les crédits et assurer un suivi politique. Sur les priorités thématiques, le PPE souhaite renforcer Horizon Europe, Erasmus+, la facilité pour les infrastructures (CEF), ainsi que la sécurité intérieure et la protection des frontières. L'ECR demande un investissement accru dans les services publics européens, la connectivité énergétique et de transport, la sécurité des frontières et une plus grande flexibilité budgétaire pour faire face aux crises. Les S&D appellent à augmenter l'ESF+ et à créer une garantie de 100 milliards pour le logement. Les Verts défendent l'intégration systématique de la transition écologique dans toutes les lignes budgétaires et la protection de la biodiversité. Sur l'action extérieure, le PPE demande des lignes budgétaires séparées pour l'élargissement (Ukraine, Moldavie, Balkans) et évoque la défense de l'intégrité territoriale du Groenland. Les S&D souhaitent augmenter l'aide à l'Afrique du Nord, au Moyen-Orient et à la reconstruction de Gaza. Enfin, la rapporteure sur les ressources propres, **Sandra Gómez López**, affirme que ces ressources doivent assurer une « autonomie suffisante » pour l'UE. Les 60 milliards proposés par la Commission ne constitueraient qu'un « minimum ». Elle appelle à explorer de nouvelles pistes, dont une taxe numérique, et à considérer l'endettement commun comme un outil possible face à un monde « de plus en plus complexe ».

### Agenda de simplification des normes

Le 5 février 2026, plus de cinquante universitaires issus de l'UE et de pays tiers, menés par **Alberto Alemanno**, professeur à HEC Paris, ont dénoncé le projet de la Commission européenne visant à réviser le cadre « Mieux légiférer ». Selon eux, les lignes directrices envisagées « violent les garanties démocratiques de l'UE et permettraient à la Commission de contourner les évaluations d'impact traditionnelles ainsi que les consultations publiques ». Ils estiment qu'une telle réforme rendrait « la fabrication des lois européennes moins fondée sur les preuves, et plus vulnérable aux influences étrangères et au lobbying des entreprises ». Pour Alberto Alemanno, « il ne s'agit pas d'une simplification réglementaire, mais d'une tentative calculée d'institutionnaliser la dérégulation

par la porte de derrière, en sacrifiant la responsabilité publique au profit d'un agenda opaque, et en sapant silencieusement le droit des citoyens à façonner les lois européennes ». La Commission explique de son côté vouloir améliorer le système de consultation et faire en sorte que les lois européennes soient « plus claires, plus simples, plus faciles à mettre en œuvre et à transposer, plus applicables et moins restrictives », tout en mettant l'accent sur une « simplicité dès la conception » (« simplicity by design »).

### Europe sociale

**Les ministres des Affaires sociales des Vingt-Sept se sont réunis en février à Chypre pour une rencontre informelle consacrée à la future Stratégie européenne de lutte contre la pauvreté.** Cette stratégie, dont la présentation est prévue pour la seconde moitié de 2026, doit répondre aux attentes des États membres et s'attaquer aux causes profondes de la pauvreté, en garantissant l'accès aux services essentiels et à une protection adéquate. La Commission vise l'éradication de la pauvreté d'ici 2050, en s'appuyant sur les objectifs fixés pour 2030 dans le Plan d'action du Socle européen des droits sociaux, notamment la **réduction d'au moins 15 millions du nombre de personnes menacées de pauvreté ou d'exclusion, dont 5 millions d'enfants**. Si certains progrès ont été réalisés depuis 2019, avec **2,9 millions de personnes** en moins exposées au risque de pauvreté en 2024, les enfants restent particulièrement vulnérables, sur fond d'inflation persistante et de difficultés économiques qui fragilisent davantage les ménages. Chypre souligne que lutter contre la pauvreté n'est pas seulement une nécessité sociale, mais aussi un enjeu économique majeur pour l'Union européenne. La future stratégie doit renforcer la cohérence des politiques publiques, intégrer la dimension des discriminations structurelles et combiner soutien au revenu, marchés du travail inclusifs et services sociaux de qualité. La lutte contre la pauvreté infantile y occupera une place centrale, de même que la promotion d'investissements sociaux durables, notamment dans le cadre du prochain cadre financier pluriannuel. Les ministres examineront aussi les défis posés par la prise en charge du vieillissement. D'ici 2050, le nombre de personnes âgées nécessitant des soins de longue durée pourrait passer de 17,5 à 26 millions, entraînant une hausse significative des dépenses publiques. Les systèmes de soins doivent donc être renforcés pour dépasser les modèles strictement réactifs et favoriser l'autonomie, la prévention et le bien-être des personnes âgées. Les pénuries de main-d'œuvre constituent un enjeu majeur : salaires trop faibles, conditions de travail difficiles, risques professionnels élevés, parcours de carrière limités et manque d'opportunités de formation aggravent les tensions dans le secteur. Chypre rappelle qu'améliorer l'attractivité des métiers du soin représente un investissement social essentiel pour garantir des services de qualité et centrés sur la personne.

## L'Europe près de chez vous



### A vos agendas : à fond l'Europe le samedi 9 mai au cœur de la Loire !

Informers les citoyens ; communiquer sur les projets financés en soutenant les acteurs du territoire : partout en France et en Europe, la Journée et le joli mois de l'Europe sont l'occasion de proposer des activités

et des événements sur les initiatives que l'UE soutient, d'informer sur les opportunités qu'elle offre, et de montrer que l'Europe est présente dans notre quotidien. A l'initiative du MEF Loire, une matinée d'ateliers participatifs (d'environ 1h30) ouverts à tous, sera proposée avec les partenaires de La Maison de l'Europe de la Loire à Veauche. Les habitants intéressés pourront assister et prendre part aux échanges thématiques de leurs choix :

**-Atelier A « La Loire forézienne en Europe »** (en lien avec le Conseil Départemental) : Présentation du financement du programme européen Life pour combler le lit du fleuve Loire afin de restaurer une dynamique fluviale et sauvegarder sa biodiversité entre St-Just-St-Rambert et Balbigny.

**-Atelier B « les enjeux européens du G7 d'Evian du 15 au 17 Juin »** : Partage de clés de compréhension européennes des priorités de la Présidence française du G7, de retour en

région AuRA autour des déséquilibres macroéconomiques et du cadre mondial du Développement.



**-Atelier C « Les valeurs européennes de fraternité et de tolérance »** (avec la Ligue internationale contre le racisme et l'antisémitisme-LICRA) ; présentation du Prix Violette Maurice, une des réponses coordonnées État-UE (laïcité, République et Droits des femmes) face aux actes de haine dans les territoires.

**-Atelier D « Balade européenne à distance »** à Nuevo Baztán-Madrid (par Veauche Jumelages): immersion à Eurovillas, cité résidentielle européenne de la ville jumelée avec Veauche, dans le cadre du Plan de développement touristique, innovant, numérique et durable, financé grâce aux Fonds Next Generation EU.

Les 17 panneaux sur l'UE, la Charte des droits fondamentaux, et la Convention européenne des droits de l'Homme, élaborés par le MEF-Loire, seront exposés en visite libre au cœur du Jardin européen où le Verre de l'Amitié européenne clôturera la matinée.

Plus d'informations pratiques dans les jours à venir, sur : <https://mouvement-europeen.eu/loire/>

Le saviez-vous ?

Les produits d'occasion ou reconditionnés, achetés auprès d'un vendeur professionnel sont couverts en Europe par la garantie légale de conformité. Attention il y a toutefois des différences avec la garantie des produits neufs. Plus d'informations sur le site du Centre européen de la Consommation : <https://www.europe-consommateurs.eu/achats-internet/les-garanties.html>

## Idée lecture :



**AMADOCA, l'histoire de Romana et d'Ouliana, par Sofia Andrukhovych.**  
Editions Belfond, 2026.

Sofia Andrukhovych, née en Ukraine en 1982, fille de l'écrivain Yuri Andrukhovych, est elle-même écrivaine, essayiste et traductrice du polonais. Elle signe plusieurs livres, dont un certain nombre traduits en français. Elle a reçu le prix du Livre de l'année BBC Ukraine en 2014, le prix Conrad en 2015, le prix des Femmes artistes en 2021.

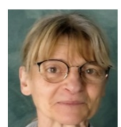
Dans ce roman fleuve, publié en 2019, traduit en vingt langues, et adapté par le TNP de Villeurbanne, elle invite le lecteur à un parcours historique de l'Ukraine, de la répression stalinienne à la révolution de Maïdan. A travers les échanges entre Bohdan, soldat blessé qui a perdu la mémoire, et Romana qui se présente comme sa femme, l'autrice dresse une série de chroniques sur la vie en Ukraine, bouleversée depuis l'invasion par la Russie. A la

fois ancré dans cette réalité, et métaphorique - l'Ukraine blessée par les bombardements comme le corps torturé du soldat -, ce roman monde témoigne d'une identité ukrainienne mise à mal par des modes opératoires identiques depuis l'empire russe, et qui trouve dans ces traumatismes la force de tenir et résister contre ce qui s'apparente à une tentative d'effacement culturel. Il est également le premier à décrire la Shoah en Ukraine, à travers le passé du soldat.

Les mots, les photos ont le pouvoir de reconstruire une histoire, de guérir des corps, et Romana n'a de cesse de les utiliser au quotidien auprès de Bohdan, pour lui raconter comment ils ont été heureux ensemble, et comment l'a été sa grand-mère avant eux.

« Amadoca » confirme la qualité littéraire de l'écriture de Sofia Andrukhovych, et ouvre son oeuvre au lectorat européen, voire mondial.

Colette Modion



# EuropaLoire



**Le Mouvement Européen France** est une association créée en 1949.

*Transpartisane, elle a pour objectifs de mieux faire connaître l'Europe et de faire vivre un débat public pluraliste.*

*Elle comporte une branche ouverte aux jeunes de 16 à 35 ans (Jeunes Européens France), désireux de défendre le projet européen.*

**Pour nous contacter : [loire@mouvement-europeen.eu](mailto:loire@mouvement-europeen.eu)**

**Directrice de la publication :** Marthe-Claire Portran

**Comité éditorial :** Colette Modion, Pierre Mandon,  
Daniel Imbert-Magand, Michel Lefrançois.

**Pour adhérer au Mouvement Européen, ou faire un don : <https://mouvement-europeen.eu/>**



**Mouvement  
Européen  
Loire**